

# **Avis du Gouvernement de Rhénanie-Palatinat concernant les recommandations du CPI adoptées le 5 février 2021**

## **1. La levée des obstacles à la coopération et à la mobilité des publics transfrontaliers dans la Grande Région (auteur : *Ministère de l'économie, des transports, de l'agriculture et de la viticulture (MWVLW)*)**

Les ministères de Rhénanie-Palatinat n'ont pas de commentaires sur cette recommandation.

## **2. Les aéroports de la Grande Région - Maîtriser les défis, renforcer les points communs, coopérer par-delà les frontières (auteur : *Ministère de l'économie, des transports, de l'agriculture et de la viticulture (MWVLW)*)**

### L'arrière-plan

Dans sa recommandation sur les aéroports dans la Grande Région adoptée le 5 février 2021, le Conseil Parlementaire Interrégional (CPI), étant donné les impacts massifs de la pandémie du COVID-19 sur le transport aérien, aborde la thématique de la mise à jour des « Lignes directrices sur les aides d'État aux aéroports et aux compagnies aériennes »<sup>1</sup> (ci-après, les « lignes directrices »). En raison des bouleversements actuels, le CPI demande en particulier la reconduction des lignes directrices par la Commission européenne. Le CPI estime en outre qu'à l'avenir, les lignes directrices devraient attacher une plus grande importance aux effets économiques régionaux. Cette démarche est censée, entre autres, ouvrir des voies de recherche pour trouver des technologies aéronautiques plus respectueuses du climat. Le CPI recommande également d'étudier les possibilités pour élargir le réseau ferroviaire entre les aéroports de la Grande Région et signale que les acteurs concernés sont disposés à explorer des pistes de coopération entre les aéroports.

### Les points essentiels des lignes directrices

---

<sup>1</sup> JO UE C 99 du 4 avril 2014, p. 3 et suiv.

Les lignes directrices ont été adoptées en 2014. A l'époque, la Commission poursuivait les objectifs suivants :

- établir des règles claires pour l'octroi d'aides à l'investissement en faveur des exploitants aéroportuaires et des compagnies aériennes, ainsi que :
- établir une période de transition pendant laquelle le versement d'aides au fonctionnement en faveur de petits aéroports et d'aéroports régionaux accueillant jusqu'à 3 millions de passagers par an sera admissible afin de permettre aux exploitants de fonctionner sans aides à l'exploitation à partir de 2024.

Le Règlement (UE) 2017/1084 a transposé les points essentiels des lignes directrices au soi-disant Règlement général d'exemption par catégorie / RGEC (Règlement (UE) n° 651/2014) dont l'échéance actuelle est le 31 décembre 2023. Ce Règlement permet en effet des aides à l'investissement en faveur d'aéroports régionaux sans notification de la Commission, pourvu que certaines conditions soient respectées. En vertu du RGEC, ce sont en particulier les aides au fonctionnement en faveur de petits aéroports (nombre de passagers par an plafonné à 200 000) qui peuvent également être versés sans notification.

L'évaluation des lignes directrices et du RGEC est toujours en cours. Le gouvernement allemand a demandé à la Commission de prolonger la période de transition, puisque les lignes directrices ne tiennent pas suffisamment compte des spécificités récentes, notamment en ce qui concerne l'impact du coronavirus.<sup>2</sup> La Commission a déjà annoncé que cette révision se fera en prenant en considération des objectifs écologiques.

### Les aéroports de la Grande Région

En fonction du nombre des passagers, la Grande Région compte trois aéroports de taille moyenne (Bruxelles-Charleroi, Luxembourg et Francfort-Hahn) et trois petits : Sarrebruck, Metz-Nancy-Lorraine et Liège.<sup>3</sup> Ces aéroports évoluent dans un contexte de forte concurrence, en particulier Francfort-Hahn et Luxembourg, qui sont des concurrents directs en raison de leur proximité géographique. Il y a par exemple de forts chevauchements dans le domaine du trafic passagers, car tant Charleroi que Luxembourg et Hahn sont principalement desservis par des compagnies dites « à bas prix » et n'offrent aucun trafic long courrier. Les aéroports sont également concurrents dans le domaine du fret. C'est ainsi que Liège et Luxem-

---

Cf. imprimé BT 19/22063, p. 2 du *Bundestag*.

<sup>3</sup> L'aéroport d'Épinal-Mirecourt peut être négligé, car il n'accueille pratiquement pas de trafic.

bourg comptent parmi les plus grands aéroports de fret en Europe, et ces dernières années, Francfort-Hahn est aussi devenu l'un des plus grands aéroports pour le cargo.<sup>4</sup> Étant donné la situation de concurrence et la proximité géographique, une alliance constituée entre autres par le *Verkehrsclub Deutschland* et le *BUND Saar*, en anticipant les résolutions du CPI, a revendiqué la fermeture de tous les aéroports de la Grande Région à l'exception de celui au Luxembourg.<sup>5</sup>

### Les impacts pour la Rhénanie-Palatinat

En Rhénanie-Palatinat, c'est notamment l'exploitant *Flughafen Frankfurt-Hahn GmbH* (FFHG) qui continue à recevoir des aides au fonctionnement et à l'investissement dans le cadre des lignes directrices.<sup>6</sup> Bien que la liquidité de la FFHG ait été assurée récemment par l'actionnaire majoritaire HNA Airport Group GmbH, le groupe HNA, selon les informations relayées par la presse, aurait lui-même des difficultés financières. Les aides au fonctionnement pourraient donc rester vitales pour la FFHG, car on ne sait pas encore si la société atteindra le but fixé lors de l'adoption des lignes directrices, à savoir assurer un trafic aérien rentable de par ses propres moyens à partir de 2024.

### Évaluation

Le fait que le CPI s'emploie à défendre le maintien de l'infrastructure aéroportuaire décentralisée qui s'est développée au fil des ans est réjouissant, étant donné le nombre d'emplois liés à l'aéroport de Francfort-Hahn et son rôle de « porte vers le monde ». Cela aura également des retombées positives pour les autres aéroports sis en Rhénanie-Palatinat.

La pandémie du COVID-19 a provoqué une chute brutale du trafic aérien. Comme les aéroports sont tout de même restés ouverts pour gérer des trafics importants, l'État allemand et les länder ont adopté un paquet de mesures unique qui prévoyait des versements à concurrence de quelques 800 millions d'euros en faveur de 15 aéroports régis par le § 27d, al. 1 *LuftVG* [= Loi allemande sur le trafic aérien]. Ce dispositif a vu le jour au fur et à mesure et s'applique à Sarrebruck, mais pas à Francfort-Hahn. Étant donné que la pandémie continue à peser sur le trafic aérien, que les pronostics d'une reprise du trafic aérien ne cessent d'être reportés

---

<sup>4</sup> Cf. [https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=File:Top\\_airports\\_in\\_the\\_EU\\_for\\_air\\_passengers\\_and\\_for\\_air\\_freight\\_and\\_mail,\\_2018\\_\(by\\_NUTS\\_2\\_regions\)\\_RYB20.png](https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=File:Top_airports_in_the_EU_for_air_passengers_and_for_air_freight_and_mail,_2018_(by_NUTS_2_regions)_RYB20.png).

<sup>5</sup> Cf. <https://www.bund-saar.de/service/meldungen/detail/news/luxemburg-findel-als-zentraler-flughafen-fuer-die-grossregion/>

<sup>6</sup> Le chef de file en la matière est le Ministère de l'intérieur (Mdi). Actuellement, le versement des aides est suspendu, car le Ministère public de Coblenche a ouvert une procédure d'enquête contre plusieurs décideurs pour suspicion de délits fiscaux.

et que les aides sont versées selon des critères inégaux, il paraît judicieux de maintenir les règles flexibles d'aide aux aéroports régionaux même au-delà de 2024. Le CPI est donc tout à fait fondé de souhaiter le maintien du RGEC au-delà de 2024 afin de pouvoir réagir de manière adéquate aux crises, d'autant plus que les mesures prévues pour le secteur du trafic aérien dans le cadre du « Green deal » et / ou du « Fit for 55 » nécessiteront d'importants moyens financiers. Dans ce contexte, il faut également saluer la revendication du CPI d'aller au-delà de la structuration des aides afin d'envisager la création d'un cadre fiscal harmonisé en matière de sûreté et de la sécurité de la navigation aérienne, car les taxes qui pèsent sur le secteur, entre autres dans le domaine de la sécurité de la navigation aérienne, sont très hétérogènes, et notamment en Allemagne, il souffre de désavantages concurrentiels en raison des taxes spécifiques relativement élevées au niveau international.<sup>7</sup>

Les possibilités de coopération entre les aéroports de la Grande Région évoquées par le CPI devraient, par contre, être assez peu nombreuses. Les infrastructures et le personnel, les principaux facteurs de coûts, sont intrinsèques à la région. Pour des raisons juridiques, il est impossible d'imposer aux compagnies aériennes ou aux clients l'usage d'un aéroport spécifique. Il existe, certes, des possibilités pour un échange d'idées, par exemple en matière de la technique de sécurité ou de concepts sur les aéroports « verts ». Mais en règle générale, ceci se fait déjà dans le cadre du travail associatif.

C'est à juste titre que le CPI souligne que les aérodromes plus petits se prêtent particulièrement bien pour tester de nouvelles technologies, dont par exemple la propulsion électrique, qui, dans un premier temps, ne peut être réalisée que dans les petits aéronefs. Les grands aéroports, par contre, arrivent rapidement à leurs limites de capacité (exception faite des effets spéciaux en raison de la pandémie), car ils sont très sollicités par les vols réguliers et ont donc moins d'intérêt pour accueillir l'aviation générale. Le développement des « taxis volants » qui, à en croire l'opinion prédominante, seraient mis sur le marché d'ici le milieu de la décennie, renferme, lui aussi, un potentiel pour leur mise à l'essai et le cas échéant, également pour leur rattachement aux aéroports plus petits. Dans l'accord de coalition signé en 2021, le Gouvernement du land se prononce en faveur de l'utilisation des aérodromes rhéno-palatins pour tester de nouvelles technologies visant à réduire les émissions de CO<sub>2</sub>. Les technologies susceptibles d'ouvrir la voie vers un trafic

---

<sup>7</sup> Cf. <https://www.bdl.aero/de/themen-positionen/fairer-wettbewerb/luftsicherheitskosten/>.

aérien plus respectueux du climat nécessiteront un financement de l'État et il faudra préparer un cadre juridique adéquat afin de permettre le versement de telles aides.

Qui plus est, la recommandation du CPI d'étudier les opportunités que présenteraient les liaisons ferroviaires entre les différents aéroports de la région est parfaitement compatible avec la revendication de réactiver la ligne ferroviaire traversant le Hunsrück figurant à l'accord de coalition de 2021.

Le Gouvernement du Land soutient les revendications du CPI adoptées à l'occasion de la 65<sup>e</sup> séance plénière et visant à mettre à jour les lignes directrices sur les aéroports. Une infrastructure décentralisée du trafic aérien est indispensable pour satisfaire les besoins en mobilité des citoyens et citoyennes de la Grande Région et pour la connectivité de ses entreprises. Pour la mise en pratique des objectifs en matière de la protection du climat dans le domaine du trafic aérien, la collaboration des acteurs privés et de l'État est indispensable. Afin de garantir la mobilité et l'accès aux marchés dans la Grande Région tout en respectant les objectifs de l'UE en matière de la protection du climat, il faut établir un cadre juridique adéquat, notamment en ce qui concerne le droit régissant les aides d'État.

### **3. La desserte tram-train entre Sarrebruck et Sarreguemines**

Les ministères de Rhénanie-Palatinat n'ont pas de commentaires sur cette recommandation.

### **4. Les vergers dans la Grande Région (auteur : *Ministère de l'environnement, de l'énergie, de l'alimentation et des forêts (MUEEF)*)**

Le milieu des prés-vergers est un espace de vie particulièrement précieux dans les paysages transformés par l'homme et contribue de façon essentielle à la création de réseaux de biotopes. Les prés-vergers font partie de notre paysage agricole et constituent un réservoir d'anciennes variétés fruitières et, qui plus est, ils sont un milieu de vie pour les espèces menacées. Il s'agit là de vrais hauts-lieux de la biodiversité : Plus de 3 000 espèces, en particulier des oiseaux et des insectes, trouvent un espace de vie dans ces biotopes diversifiés. Les vergers constituent en

outre un précieux réservoir de diversité génétique et culturelle. La Rhénanie-Palatinat soutient donc pleinement la recommandation du Conseil Parlementaire sur les vergers dans la Grande Région. En Rhénanie-Palatinat, la pertinence des prés-vergers a été relevée dès la moitié des années 1980, et le land a lancé des programmes de soutien qui ont été reconduits jusqu'à nos jours et qui évoluent toujours. C'est ainsi que dans le domaine de la protection de la nature par contrats, des aides sont versées pour maintenir et entretenir les prés-vergers en tant que milieux riches en espèces. Dans le cadre du programme d'action de Rhénanie-Palatinat pour la mise en pratique de la stratégie de biodiversité (« *Aktion Grün* »), nous finançons actuellement de nombreuses activités supplémentaires dans le domaine des vergers se référant également à d'autres volets, dont la commercialisation régionale ou l'éducation en matière d'écologie, qui pourraient être poursuivies au niveau grand-régional. Une activité phare en est la campagne-modèle sur les prés-vergers et la consommation de leurs fruits au Palatinat intitulé « *Kampagne Streuobst in der Pfalz – Obstgenuss von Streuobstwiesen generationsübergreifend erleben* » menée par la *Landfrauenverband Pfalz e. V.* qui vise à organiser des séances d'éducation pour sensibiliser un public d'adultes et de jeunes aux écoles, maternelles et crèches.

**(Auteur : Ministère de l'économie, des transports, de l'agriculture et de la viticulture (MWVLW))**

Les prés-vergers de la Grande Région sont des habitats structurants du paysage qui sont depuis toujours caractéristiques pour la région. Depuis 2013, le Gouvernement du land a créé un réseau de conseillers officiels pour prodiguer un suivi et un soutien techniques aux activités autour des vergers, rattaché au *Dienstleistungszentrum Ländlicher Raum Rheinpfalz* sous l'égide de son antenne à Klein-Altendorf. Jusqu'à 2019, il y avait un conseiller au site de Trèves qui assurait une activité de conseil transfrontalier aux exploitations fruticoles qui comprenait également les prés-vergers. Actuellement, des négociations entre l'« *Arbeitsgemeinschaft Integrierter Obstanbau Rheinland-Pfalz e. V. (Agio)* » et l'Administration des services techniques de l'agriculture (ASTA) du Luxembourg sont en cours pour explorer les possibilités de continuer le conseil transfrontalier des exploitants fruticoles disposant de prés-vergers. Par le biais de contrats conclus pour la protection de la nature, la Rhénanie-Palatinat soutient les nouvelles plantations et le maintien des prés-vergers existants. En 2020, les aides versées à ce titre s'élevaient à un total de 0,21 million d'euros pour 718 ha.

**5. Le développement du travail de mémoire commun dans la Grande Région (auteurs : *Ministère de l'environnement, de l'énergie, de l'alimentation et des forêts (MUEEF), Ministère de l'éducation (BM), Ministère des sciences, de la formation continue et de la culture (MWWK)*)**

La *Landeszentrale für Umweltaufklärung (LZU)* se félicite vivement de la recommandation du Conseil Parlementaire Interrégional sur le développement du travail de mémoire commun dans la Grande Région. Dans ce contexte, le Ministère de l'environnement considère que l'ancienne ligne Siegfried est un haut-lieu de mémoire et d'apprentissage de la démocratie actuelle dans la Grande Région. C'est notamment la recommandation de s'adresser aux jeunes qui, selon nous, offre la possibilité de faire évoluer notre travail pédagogique le long de l'ancienne ligne Siegfried (« *Westwall* » en allemand).

**Le travail éducatif le long de l'ancienne ligne Siegfried**

L'arrière-plan : Le Gouvernement du land entend préserver les ruines de la ligne Siegfried pour les convertir en mémorial des crimes nazis. Il prévoit également de la convertir en un refuge unique de la flore et faune pour faire émerger un réseau de biotopes appelé « Bande verte ». A cette fin, le land a repris en 2014 les sites sis sur son territoire de l'État allemand et a créé une fondation dédiée à l'installation de cette bande verte et de ce lieu de mémoire intitulée « *Grüner Wall im Westen – Mahnmal ehemaliger Westwall* ». Notre travail en faveur de la protection de la nature et notre travail de mémoire sont pour nous forcément associés à l'éducation civique et à la prévention contre l'extrême-droite. A cet effet, le Ministère de l'environnement et la LZU ont lancé dès 2011 une initiative de lutte contre l'extrémisme de droite par la protection de la nature (« *Naturschutz gegen Rechtsextremismus* »).

Hormis une série de documents, cette initiative comprend également l'organisation d'un atelier transfrontalier une fois par an destiné aux jeunes, intitulé « *Naturschutz gegen Rechtsextremismus – Neues Denken am ehemaligen Westwall. Die Werkstatt* ». Depuis 2014, cet atelier, organisé sous forme d'un camp, accueille des jeunes d'Allemagne et de France qui mènent des débats avec des historiens, des ex-militants de l'extrême droite, ainsi qu'avec des experts en éducation civique et en protection de la nature. Ensemble, ils élaborent des arguments contre les affirmations ultra-droites sur la protection de l'environnement. Le camp des jeunes contribue à la création d'une société civile qui identifie les dangers de l'extrême-droite et œuvre en faveur d'une démocratie forte.

Le camp des jeunes est un projet phare de la campagne menée par la Rhénanie-Palatinat pour lutter contre la haine et la propagande contre autrui et promouvoir la

coexistence, intitulée « *Miteinander Gut Leben – Rheinland-Pfalz gegen Hass und Hetze* ». En outre, il a inspiré la création d'un projet modèle de la confédération allemande du volontariat écologique « *Dachverband Förderverein Ökologische Freiwilligendienste* » dans le cadre du programme de l'État allemand « *Demokratie leben!* »

Il pourrait également contribuer au travail de mémoire transfrontalier dans la Grande Région. Les lieux de mémoire existants, dont l'ancienne ligne Siegfried, se prêteraient particulièrement bien pour devenir des lieux d'apprentissage en matière de l'éducation à la démocratie et à la paix, ouvrant ainsi de nouvelles pistes au travail de mémoire commun.

Le Ministère de l'éducation de Rhénanie-Palatinat se félicite de la recommandation du Conseil Parlementaire Interrégional sur le développement du travail de mémoire commun dans la Grande Région adoptée le 5 février 2021.

En ce qui concerne l'éducation à l'école, les recommandations a) à d) sont particulièrement pertinentes.

a) Élargir l'usage des nouveaux médias pour mieux faire comprendre aux jeunes de la Grande Région la commémoration des événements phares de l'histoire.

En 2018, le Ministère de l'éducation a créé une cellule de coordination du travail de mémoire à l'école et de rencontres avec des témoins qui a évolué depuis lors. Celle-ci et l'unité « Coopération européenne et internationale » auprès du *Pädagogisches Landesinstitut Rheinland-Pfalz* coopèrent avec l'Université de Trèves et l'IUT de Trèves (*Hochschule Trier*) dans le cadre du projet de l'« Atlas de la mémoire de la Grande Région », et ce également pour mettre à profit cette offre numérique très différenciée pour un public plus large, à savoir les écoles et les coopérations au niveau de la Grande Région.

La cellule de coordination et l'unité « Europe » du *Pädagogisches Landesinstitut Rheinland-Pfalz* participent en outre au développement de l'appli sur la recherche de traces dans le cadre du projet du même nom (« *Spurensuche* » en allemand), déployé à l'échelle grand-régionale, et du séminaire organisé à ce sujet, destiné à chercher et à laisser des traces de l'histoire de la démocratie en Europe au niveau transfrontalier, démarche prévue dans le cadre d'un jumelage franco-allemand d'écoles. En juillet et septembre 2021, seront organisés des stages d'accompagnement et de formation continue pour enseignants.

Hormis cela, ladite cellule de coordination du travail de mémoire à l'école propose une vaste offre sur Internet qui comprend des synoptiques concrets (et transfrontaliers) de lieux d'apprentissage appropriés et des aides à la mise en pratique, tout comme des mises en situation d'apprentissage numériques susceptibles d'être utilisées dans le cadre du programme scolaire, afin de promouvoir la compétence des élèves en matière de culture de la mémoire. L'établissement progressif du campus scolaire en Rhénanie-Palatinat offrira également des possibilités aux écoles d'utiliser des ressources numériques pour la conception de l'enseignement et la mise en réseau au sujet de la culture de mémoire.

- b) Mettre au point des offres didactiques sur la démocratie destinée aux jeunes et aux enseignants en version multilingue et de les partager, ce qui se fait d'ores et déjà en partie, afin de pouvoir les exploiter sur l'ensemble du territoire de la Grande Région.

Le projet éducatif « SESAM'GR - APPRENDRE DANS LA GRANDE REGION » qui couvre la période 2016-2022 apporte une contribution importante dans ce contexte.

Plus de 20 partenaires du secteur de l'éducation formelle et informelle, issus de toutes les 6 entités membres de la Grande Région, et 6 systèmes éducatifs différents forment ensemble le plus grand projet d'éducation scolaire en Europe, doté d'un budget total de 7,28 millions d'euros et bénéficiant d'un soutien INTERREG. L'objectif de SESAM'GR est de renforcer et de soutenir activement le développement d'une culture démocratique en mettant au point de nouveaux formats de formation continue pour les pédagogues, des projets transfrontaliers innovants pour les jeunes et du matériel pédagogique moderne. Le projet est destiné aux éducateurs et éducatrices de la petite enfance ainsi qu'aux spécialistes de l'apprentissage précoce de langues et formateurs interculturels aux crèches, aux enseignants et enseignantes, aux pédagogues, aux élèves et aux personnes travaillant dans le secteur de l'éducation informelle dans la Grande Région. Il s'agit principalement de faire en sorte que les jeunes apprennent à vivre comme des citoyens et citoyennes responsables et indépendants. L'éducation à la démocratie et l'apprentissage interculturel sur la base du cadre de référence « Compétences pour une culture de la démocratie » élaboré par le Conseil de l'Europe en sont un axe prioritaire. L'offre en la matière comprend des modules de formation continue sur l'éducation à la démocratie, du matériel didactique en langues allemande et française, un site web dédié et la série de formation continue sur l'enseignement dans un contexte de convictions multiples. Le projet bénéficie du

soutien du Ministère de l'éducation et au niveau opérationnel, également de celui du *Pädagogisches Landesinstitut*.

Le fait que la Rhénanie-Palatinat compte désormais 77 écoles européennes, est également un moteur et une inspiration du dialogue multilingue et européen entre élèves. 2014-2015 était la première année scolaire pendant laquelle la Rhénanie-Palatinat a labellisé pour la première fois une telle école européenne. Les écoles européennes accordent une importance particulière à la promotion des processus d'apprentissage en matière d'interculturalité et de démocratie. En raison de la pandémie du Covid-19, la pratique des échanges virtuels, également avec les partenaires grand-régionaux, se répand toujours plus et permet un dialogue continu. Hormis cela, il existe en Rhénanie-Palatinat d'autres réseaux d'écoles, dont celui des « Ecoles associées de l'UNESCO » ou des écoles-modèles de participation et de démocratie, qui ont également pu faire des expériences précieuses lorsqu'il s'agit d'établir des possibilités de participation et de cogestion qui se prêteraient aussi à un usage plus ciblé dans le cadre de projets communs des écoles de la Grande Région.

L'une des conséquences de l'augmentation des aides financières accordées par le Ministère de l'éducation ces dernières années aux projets menés par les écoles dans le domaine du travail de mémoire, est que les établissements en Rhénanie-Palatinat ont commencé à y associer également les perspectives et voix grand-régionales. A titre d'exemple, il convient de citer le projet de témoins « Enfant de guerre » organisé par le lycée mayençais *Otto-Schott-Gymnasium* en 2019.

- c) Permettre un apprentissage et une compréhension communs en faisant visiter les lieux commémoratifs par des groupes d'élèves originaires de différentes entités membres de la Grande Région.

A ce titre, on peut citer comme exemple d'une approche efficace en matière de la mémoire commune, les séminaires franco-allemands des journaux scolaires organisés de 1996 à 2016, une offre de coopération de l'*Aufsichts- und Dienstleistungsdirektion (ADD)* et la section rhéno-palatine du *Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge e. V.* Dans le cadre de ces séminaires, des élèves français(es) et allemand(e)s âgés de 15 à 18 ans ont visité Verdun, le Fort de Douaumont, Fleury, les cimetières et les musées, ils ont effectué des recherches sur place, élaboré des dossiers en faisant appel à plusieurs genres de textes et moyens de présentation multimédia pour enfin rédiger conjointement un journal imprimé.

Les offres de soutien, de conseil et d'information de la cellule de coordination du travail de mémoire à l'école auprès du *Pädagogisches Landesinstitut* sont explicitement destinées à contribuer à donner une plus grande visibilité aux lieux grand-régionaux de commémoration et d'apprentissage et à leurs profils pédagogiques pour en profiter davantage et intensifier la recherche d'échanges avec des classes et cours des autres entités membres de la Grande Région. Actuellement, la mise au point d'un réseau de la culture de commémoration à l'école est en cours, le but étant d'intensifier les échanges entre enseignants sur les bonnes pratiques au niveau des projets. L'on pourrait en effet envisager d'élargir ce réseau à l'échelle grand-régionale.

- d) Intégrer les résultats des activités de recherche actuelles dans la mise au point des offres éducatives.

Un outil essentiel pour mettre à profit les connaissances récentes de la recherche scientifique et didactique et en faire bénéficier le quotidien de l'enseignement à l'école, consiste à proposer aux enseignants une offre adaptée et qualifiée en formations continues et en matériel didactique. Ces dernières années, et plus particulièrement en 2021 en raison du Covid-19, le *Pädagogisches Landesinstitut*, mais aussi l'ILF, l'institut de formation continue des enseignants, et l'EFWI, l'institut de formation continue en pédagogie des églises protestantes en Rhénanie-Palatinat, proposent très souvent des séminaires et colloques dans un cadre numérique, et ce notamment sur les sujets d'actualité, dont la culture de l'histoire et l'éducation à la démocratie. C'est ainsi qu'une session virtuelle du 9 décembre 2020 a été très bien accueillie. Elle tournait autour de la question de savoir si l'Europe a besoin d'un livre d'histoire unique et autour de la discussion sur l'idée européenne dans la science et l'éducation à l'occasion des conférences de Spire entre 1948 et 1950. Elle a été organisée en coopération entre le *Pädagogisches Landesinstitut*, l'Institut de l'histoire européenne et le Centre d'études françaises et francophones de l'Université Johannes Gutenberg de Mayence. Le 28 septembre 2021, des enseignants de Rhénanie-Palatinat et de Belgique de l'Est se réuniront pour débattre sur la cession d'Eupen et Malmédy après la Première Guerre mondiale. Cette année verra encore le démarrage du travail pour préparer un guide sur l'histoire de la ligne Siegfried qui sera disponible sous forme imprimée, mais aussi en version numérique. Il proposera des perspectives et approches multinationales, ainsi qu'une vaste panoplie d'idées didactiques à utiliser en classe pour différentes matières et dans différentes régions.

Le Ministère des sciences, de la formation continue et de la culture se félicite également de la recommandation du Conseil Parlementaire Interrégional sur le développement du travail de mémoire commun dans la Grande Région adoptée le 5 février 2021

- a) d'élargir l'usage des nouveaux médias pour faire mieux comprendre aux jeunes de la Grande Région la commémoration des événements phares de l'histoire.

Pendant la période des fermetures des mémoriaux en raison de la pandémie, des ébauches numériques ont connu une évolution renforcée et de nouvelles offres ont vu le jour. Le Mémorial à Hinzert a revu sa « visite activée » existante qui constitue une offre pédagogique supplémentaire destinée à tous les groupes d'élèves et de jeunes.

Contrairement aux visites guidées classiques, ce concept prévoit que les élèves préparent en amont (en classe) certains volets de l'histoire du camp et conçoivent de manière largement autonome un parcours de visite du Mémorial. Pendant ce parcours, les jeunes sont encadrés par un collaborateur ou une collaboratrice du Mémorial qui sera à leur disposition pour toute question supplémentaires. Les documents et matériels sources nécessaires à la préparation en classe peuvent être consultés en ligne à l'école sur PC ou tablette, voire même sur smartphone. Hormis les sources historiques, il existe également des fichiers audio enregistrés avec des acteurs professionnels. Entretemps, un deuxième parcours menant aux endroits de l'inhumanité sis dans le bois qui entoure le Mémorial de Hinzert, aussi consultable en ligne sur [www.aktivierter-rundgang.de](http://www.aktivierter-rundgang.de), a été conçu. Pendant la fermeture du Mémorial, bon nombre d'écoles ont eu recours aux visites activées.

### **« Lucien » - une appli audio (Mémorial de Hinzert)**

L'appli a été développée et mise en œuvre par la *HBK Saar* en coopération avec la *Landeszentrale für politische Bildung* (LpB) et constitue un audioguide pour les visites de l'ancien camp des détenus. Il s'agit d'une appli pour smartphone destinée à guider les visiteurs du Mémorial sur le site de l'ancien camp de concentration / camp spécial de la SS à Hinzert, et plus particulièrement sur les emplacements où étaient internés les détenus (quand il fait beau). Les visiteurs sont dirigés en écoutant des récits sur le vécu des détenus dans ce camp. Les petites histoires racontées et rattachées à différents emplacements de l'ancien camp spécial de la SS permettent de saisir l'histoire de ce camp par le biais émotionnel. En racontant une histoire fictive sur le vécu d'un détenu, spécialement conçue pour les jeunes, il sera désormais proposé –par beau temps- une visite guidée

hors des sentiers battus. Bien que l'histoire du détenu Lucien, un déporté français, soit fictive, elle est basée sur les témoignages livrés par d'autres détenus.

En outre, un groupe de projet de la Haute École de Musique de Sarrebruck a développé un concept musical qui va bien au-delà d'une simple bande sonore accompagnant les différentes stations.

L'équipe de musiciens a en effet réussi à transformer en musique les événements complexes et attestés historiquement qui ont eu lieu à l'intérieur de l'ancien camp spécial / camp de concentration de la SS à Hinzert.

L'appli sera très probablement aussi disponible en néerlandais d'ici la fin de l'année.

En 2021, il y aura également une deuxième appli pour guider les visites sur le site de l'ancien camp de Hinzert. Elle comprend une carte du site actuel du Mémorial en vue aérienne à laquelle est superposée une vue aérienne ancienne datant de 1944. Sur cette carte, différents emplacements sont repérés par un point rouge que l'on peut visiter l'un après l'autre. Une fois atteint l'emplacement, les utilisateurs verront plusieurs prises de vue historiques. Lorsque la bonne image est choisie, le point vire de nouveau à vert et l'utilisateur / l'utilisatrice reçoit des informations supplémentaires sur les images en question, ce qui permet de se faire peu à peu une idée de l'ancien camp.

Le Mémorial du camp de concentration d'Osthofen était l'un des premiers à déposer les pistes sonores de son audioguide sur son site web (<https://www.gedenkstaette-osthofen-rlp.de/index.php?id=1502&L=0>). Cette démarche a été un choix particulièrement judicieux, car même après la réouverture du Mémorial le 11 mai 2020, il était toujours interdit, pour des raisons d'hygiène, de distribuer des lecteurs audio aux visiteurs, mais grâce à une couverture Wifi sur l'ensemble du site installée entretemps, ceux-ci avaient la possibilité de consulter et d'écouter l'audioguide à l'aide de leur propre dispositif (smartphone, tablette). Cette offre est très bien accueillie.

Le contenu du coffret à livres sur Anne Frank « et tous les autres », une sorte de mini-bibliothèque de prêt que comprend 33 ouvrages pour jeunes au sujet du nazisme, a été entièrement revu l'année dernière et digitalisé. Il peut désormais être téléchargé du site web. Les téléchargements comprennent des propositions sur l'usage ciblé des livres pour la jeunesse. La plupart des fiches de travail sont issues des classes d'allemand d'une 8<sup>e</sup> année d'un lycée allemand, mais elles se

prêtent aussi à un usage modulaire pour tout autre type de travail avec des jeunes.

Le 3 mai 2020 était initialement prévu pour organiser une visite guidée ouverte au grand public au sujet des syndicalistes internés au camp de concentration d'Osthofen. Comme les responsables ne voulaient pas l'annuler complètement, un parcours raccourci sur le même sujet a été conçu, censé se transformer en visite guidée en ligne. Comme le Mémorial ne disposait pas de l'équipement technique nécessaire et n'avait pas assez d'expérience en la matière, il n'était pas possible d'organiser cette visite guidée en direct. Pour cette raison, le Mémorial avait préparé en amont et avec les moyens de bord disponibles à ce moment, une visite guidée sur vidéo, et lorsque la visite grandeur nature aurait dû se faire au Mémorial, cette vidéo a été mise en ligne (<https://www.youtube.com/watch?v=qkJxey3-030&feature=youtu.be>). Ce film a été vu jusque-là presque 300 fois, une diffusion impossible d'atteindre par une visite guidée « analogique » des lieux. Un autre parcours thématique sur les détenus juifs au camp de concentration d'Osthofen, terminé en mars 2021, est désormais également disponible en ligne.

L'ensemble de l'équipe pédagogique a prêté main forte au développement d'un concept pour un parcours virtuel du Mémorial du camp de concentration d'Osthofen. Il comprend 6 volets d'une durée d'une dizaine de minutes chacun. En termes de contenu, les films suivent plus ou moins celui des visites guidées proposées aux groupes de visiteurs sur place au Mémorial du camp de concentration d'Osthofen. Les guides et les bénévoles ont rédigé des scripts pour les différentes stations et assuré le tournage et le montage des vidéos. Depuis la fin septembre 2020, la visite virtuelle du Mémorial du camp de concentration d'Osthofen est disponible en ligne (<https://www.gedenkstaetteosthofen-rlp.de/index.php?id=1549>). Jusque-là, elle a été très bien accueillie et elle est utilisée pour les visites virtuelles d'élèves et d'étudiants. En complément des films, des documents d'accompagnement sont proposés pour chacun d'entre eux. Ces sources sont téléchargeables. Ceci permet désormais un bon travail en classe au cas où la visite sur place ne serait pas possible pour une raison ou une autre. Le Mémorial propose en outre qu'un collaborateur ou une collaboratrice pédagogique rejoigne les élèves en classe via chat vidéo pour répondre à leurs questions et entamer un dialogue. Le Mémorial du camp de concentration d'Osthofen a également présenté ses nouvelles offres numériques le 6 novembre 2020 à l'occasion de la journée de la démocratie de Rhénanie-Palatinat.

Ces offres numériques seraient en effet une alternative intéressante, même au-delà de la pandémie, pour des groupes de la Grande Région basés à une certaine distance du Mémorial.

Les deux mémoriaux ont en outre profité de la fermeture sans visiteurs pour revoir leur matériel existant destiné aux journées thématiques et pour exploiter de nouvelles sources, par exemple en transcrivant des documents historiques manuscrits. De plus, ils ont eu recours aux réseaux sociaux pour compenser au moins partiellement les activités annulées. C'est ainsi que pendant la « semaine de la liberté d'opinion », qui devait initialement donner lieu à des activités au Mémorial et dans la commune d'Osthofen en coopération avec le collège / lycée *IGS Osthofen*, tous les jours un message a été posté sur Instagram sous le hashtag #fürdaswortunddiefreiheit ([https://www.instagram.com/osthofen\\_gedenkstaette/](https://www.instagram.com/osthofen_gedenkstaette/)). A Hinzert, il y aura une journée thématique supplémentaire au sujet de l'ancienne ligne Siegfried. Cette démarche a permis d'augmenter considérablement le nombre d'abonnés tant sur Facebook que sur Instagram. Depuis septembre 2020, le Mémorial dispose également d'un compte sur Twitter et a acquis plus de 1 000 abonnés entretemps.

Depuis décembre 2020, le Mémorial de Hinzert est aussi représenté sur Instagram et compte déjà 400 abonnés.

Fin janvier 2021 et dans le cadre d'un groupe de travail pédagogique commun, les mémoriaux d'Osthofen et de Hinzert ont décidé conjointement de lancer une action de relations publiques pour promouvoir le travail de mémoire numérique pendant la fermeture. L'offre des deux mémoriaux comprend :

- des séminaires en ligne ;
- des salles de classe virtuelles ;
- des visites guidées virtuelles ;
- du matériel numérique pour enseignants et apprenants.

Cette offre virtuelle des deux mémoriaux gérés par la LpB s'adresse aux groupes d'élèves et de jeunes ainsi qu'à tous les autres groupes de l'éducation extrascolaire qui actuellement ne peuvent pas visiter Osthofen et Hinzert en raison de la pandémie.

Par le biais de la cellule de recherche SEAL sur les structures et la mémoire, l'histoire appliquée et l'enseignement digital, rattachée à l'Université de Trèves,

la *Landeszentrale für politische Bildung* finance et accompagne la mise au point d'une carte numérique de la région de Cochem-Bruttig-Treis. Il s'agit d'une carte 3D disponible en ligne, censée présenter aux visiteurs les emplacements rattachés au camp de Cochem-Bruttig-Treis, une antenne du camp de concentration de Natzweiler, et les rôles qu'ils ont joué dans les événements du camp. Ces lieux historiques, dont le nombre est supérieur à 20, sont parfois très éloignés les uns des autres. La carte et l'attribution d'un code QR à chacun d'entre eux devra permettre une mise en réseau numérique. Le projet a démarré en coopération avec l'IUT de Trèves dans le cadre d'un séminaire organisé pendant le semestre d'hiver 2020-2021.

Via la cellule de recherche SEAL, gérée en coopération avec l'Université de Trèves, la *Landeszentrale für politische Bildung* soutient également de façon indirecte le projet de l'atlas numérique de la mémoire de la Grande Région. Ce projet dirigé par le D<sup>r</sup> Thomas Grotum (Histoire moderne et contemporaine) et le D<sup>r</sup> Jürgen Michael Schulz (Didactique des sciences sociales) existe depuis quelques années. En 2019, il a bénéficié d'un soutien financier de la fondation Nikolaus Koch de Trèves. De mai à décembre 2020, il a bénéficié de fonds mis à disposition par le programme d'aide de l'État allemand intitulé « *Demokratie leben* » dans le cadre des « Lieux de la mémoire ». Le groupe de travail *Arbeitskreis Erinnerung der Großregion e. V.* auprès de l'Université de Trèves a déposé 4 demandes de financement aux communes de Konz, Saarburg-Kell et Schweich, ainsi qu'à la ville de Trèves. Actuellement, l'atlas numérique de la mémoire de la Grande Région est complété pour couvrir également les zones ci-devant, dans le but de chercher une coopération avec une école ou un acteur de la société civile censé acquérir une expérience terrain par le biais d'outils didactiques nouvellement développés (Actionbound, guides...).

Les exemples montrent la grande panoplie des possibilités de commémorer non seulement des événements locaux et régionaux, mais également des événements historiques grand-régionaux qui restent à définir.

- b) Mettre au point des offres didactiques sur la démocratie destinée aux jeunes et aux enseignants en version multilingue et de les partager, ce qui se fait d'ores et déjà en partie, afin de pouvoir les exploiter sur l'ensemble du territoire de la Grande Région.

La LbB suit avec grand intérêt les projets multilingues de l'éducation à la démocratie, menés par les partenaires grand-régionaux dans leurs territoires respectifs. Actuellement, il convient, par exemple, de citer l'exposition trilingue « *Den DemokratieLabo* » qui se tient au Luxembourg. En même temps, il faut pourtant

constater que le contexte en Rhénanie-Palatinat, en termes de multilinguisme, est différent de celui de nos institutions partenaires, par exemple en Belgique et au Luxembourg, car le multilinguisme rhéno-palatin, dans le domaine de l'éducation civique, se limite, pourvu qu'elle existe, dans la plupart des cas à l'anglais. C'est ainsi que dans le cadre du projet de coopération « Building Conversation » (Matchbox Rhein-Neckar), des sessions en anglais ont récemment été organisées, en complément des options proposées en allemand. Au moyen de performances-entretiens, la démocratie est présentée sous différents aspects. Le format « Dokulive » établi en Rhénanie-Palatinat et animé par Ingo Espenschied, qui fournit surtout des informations dans un contexte d'éducation historique et politique, est de temps à autre présenté en anglais, voire même en français. Le portefeuille de la LpB comprend, lui, principalement des formats en allemand, mais la Centrale a d'ores et déjà noué des contacts avec l'unité d'enseignement FB 06 de l'Université Johannes Gutenberg de Mayence, (sciences de la traductologie à Gernersheim), et on pourrait effectivement envisager des coopérations dans le domaine de l'éducation à la démocratie.

Les deux mémoriaux de la LpB proposent des visites guidées, des journées thématiques et désormais également les nouvelles offres numériques récemment mises au point en langue anglaise et en partie aussi en français. Les plaquettes sur les deux mémoriaux, publiées dans le cadre d'une série sur notre land (« *Blätter zum Land* »), sont aussi disponibles en plusieurs langues pour fournir des informations de base, et elles se prêtent par exemple à la préparation d'une visite. De plus, les sites web des deux mémoriaux sont en grande partie disponibles en anglais.

Dès que les règles d'hygiène imposées par la pandémie le permettront, les audioguides de l'exposition permanente au Mémorial de Hinzert peuvent être consultés en quatre langues : allemand, anglais, français et néerlandais.

En outre, il existe du matériel de travail didactisé en anglais et en français destiné aux élèves étrangers.

- c) Permettre un apprentissage et une compréhension communs en faisant visiter les lieux commémoratifs par des groupes d'élèves originaires de différentes entités membres de la Grande Région.

Depuis belle lurette, le Mémorial du camp de concentration spécial SS de Hinzert organise, à intervalles réguliers, des rencontres entre élèves allemands et luxembourgeois, mais en raison de la pandémie, le rendez-vous de 2020 n'a malheu-

reusement pas eu lieu. Au mois de septembre 2021, une nouvelle rencontre germano-luxembourgeoise d'élèves est prévue, avec des visites des mémoriaux du camp de concentration spécial SS de Hinzert et de celui de Flossenbürg, pourvu que l'évolution de la pandémie le permette.

Lors de la première rencontre germano-luxembourgeoise du 21 au 23 juin 2012, les élèves allemands et luxembourgeois ont visité le Mémorial de Hinzert et les endroits de l'inhumanité sis dans la forêt environnante qui font partie de ce mémorial. Le deuxième jour, les élèves sont allés à Luxembourg-ville pour participer à la Fête nationale luxembourgeoise sur invitation du Mémorial des enrôlés de force, sis à l'ancienne gare de Hollerich.

La deuxième rencontre entre élèves allemands et luxembourgeois a eu lieu le 23 et 24 mai 2014. Les élèves de Hermeskeil et de Luxembourg se sont penchés sur l'histoire du Luxembourg sous l'occupation allemande et sur le camp de concentration / camp spécial de la SS à Hinzert. Les élèves ont participé aux festivités officielles, qui se sont déroulées le 4 novembre 2014 au Monument national de la solidarité, pour saluer la mémoire des victimes luxembourgeoises de la Deuxième Guerre mondiale. A cette occasion, ils ont rencontré le Premier ministre luxembourgeois M. Bettel et le Président allemand M. Gauck.

Cette deuxième rencontre germano-luxembourgeoise s'est terminée par un voyage d'études au Mémorial d'Auschwitz que les élèves ont fait du 23 au 28 mai 2015.

La troisième rencontre germano-luxembourgeoise du 19 au 20 octobre 2018 a réuni les élèves de l'*IGS Hermeskeil* et du Lycée des Garçons d'Esch s/Alzette. Après une visite à Hinzert, pendant la première journée, la deuxième était consacrée à une promenade guidée en ville pour découvrir le « Luxembourg pendant l'époque du nazisme ».

Du 1<sup>er</sup> au 4 avril 2019, les mêmes élèves ont visité le Mémorial de Ravensbrück. Lors de cette visite, ils ont étudié la question de savoir s'il existe des liens entre les deux mémoriaux. Les deux mémoriaux gérés par la LpB pourraient intensifier l'accueil de groupes dans le cadre de leurs ressources en personnel, mais les autres entités membres du CPI devraient en effet relayer cette offre dans leurs territoires respectifs. A ce titre, il serait utile d'élaborer un guide / dresser une liste d'offres appropriées pour les écoles dans la Grande Région.

- d) Intégrer les résultats des activités de recherche actuelles dans la mise au point des offres éducatives.

Le service pédagogique des mémoriaux d'Osthofen et de Hinzert ne cesse de développer de nouvelles offres inspirées par la recherche actuelle dont les résultats sont intégrés. C'est ainsi qu'en mars 2021, une visite numérique a été mise au point au sujet des détenus juifs au camp de concentration d'Osthofen, qui tient compte des résultats de recherche les plus récents, car le Centre de documentation sur le nazisme de Rhénanie-Palatinat mène une recherche pour le compte de la *Landeszentrale für politische Bildung* axée sur « 1 700 ans de vie juive en Allemagne », et plus particulièrement sur les anciens détenus du camp de concentration d'Osthofen, dont les biographies seront mises en ligne sur le site web.

En coopération avec l'Université technique de Darmstadt, des cartes dynamiques, regroupant les camps de concentration et leurs antennes, les camps d'extermination, les ghettos et les sites de mises à mort de malades et destinées à la salle des cartes de l'exposition permanente du Mémorial d'Osthofen, sont actuellement établies. Elles seront projetées en grand format et en ordre chronologique. Hormis leur utilisation dans le cadre de l'exposition permanente, ces cartes à créer sont aussi destinées à être consultées en ligne. Une fois terminé ce projet, le service pédagogique mettra également au point de nouvelles offres en la matière.

Actuellement, la *Landeszentrale für politische Bildung* est en train de développer, conjointement avec le D<sup>r</sup> Walter Rummel des Archives du land sis à Spire, un concept pour le futur lieu d'apprentissage qui se situera dans l'ancienne cave de la Gestapo à Neustadt an der Weinstraße, Konrad-Adenauer-Straße 10. Il est notamment prévu de mettre à profit les dossiers de la Gestapo, stockés à présent aux Archives de Spire et traités par la cellule de recherche SEAL rattachée à l'Université de Trèves dans le but d'une exploitation numérique, pour un travail pédagogique. Le futur lieu d'apprentissage est censé intégrer également les résultats de la recherche sur la Gestapo à Neustadt in der Pfalz et au Palatinat en général.

- e) Intensifier la mise en réseau des *Landeszentralen für politische Bildung*, des organes à vocation éducative et des institutions de recherche de toutes les entités membres de la Grande Région et d'établir à cet effet une structure adaptée permettant une meilleure visibilité et une planification inscrite davantage dans le long terme.

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2017, les centres de formation de la Grande Région, le *Zentrum für politisch Bildung* du Luxembourg, l'*Institut für Demokratiepädagogik* auprès de l'Université Autonome de la Communauté Germanophone de Belgique, le Centre européen Robert Schuman à Scy-Chazelles, la *Landeszentrale*

*für politische Bildung* de Rhénanie-Palatinat et la *Landeszentrale für politische Bildung* de la Sarre se réunissent à intervalles réguliers en présentiel ou par visioconférence pour une journée entière afin de débattre de l'éducation politique dans la Grande Région. Le Conseil Parlementaire Interrégional (CPI) a décidé, lors de sa séance du 1<sup>er</sup> juin 2018, de parrainer ce groupe de travail « PBGR ». Le 28 mars 2019, les statuts du groupe de travail « Éducation politique dans la Grande Région » ont été signés au Musée européen de Schengen. Ces rencontres transfrontalières entre les centres de formation susmentionnés, associés en réseau, sont uniques dans le domaine de l'éducation politique en Europe. Ils se réunissent pour débattre, entre autres, sur les défis sociétaux et politiques et l'évolution de formats d'apprentissage ciblés pour différents publics.

Hormis un évènement de deux jours organisé à Trèves et à Luxembourg, l'édition conjoint d'un puzzle sur la Grande Région et une publication sur le charbon et l'acier et leur rôle pour la paix et la liberté, il existe d'ores et déjà d'autres projets en commun. L'un des projets d'actualité du groupe de travail concerne l'établissement d'une carte-réseau des lieux du souvenir de la Grande Région à rayonnement historique et politique. La Grande Région compte de nombreux lieux de mémoire et de commémoration étroitement liés à l'histoire de la démocratie du 19<sup>e</sup> et du 20<sup>e</sup> siècle. Ils sont en rapport étroit avec des évènements, personnages, sites et édifices qui font partie du passé commun des habitants de la Grande Région et de leur mémoire et qui ont fortement influencé le présent. Le projet proposé par le groupe de travail PBGR est censé rapprocher les habitants aux lieux de mémoire et de commémoration de la démocratie et de l'histoire pour leur conférer une perspective transfrontalière et interrégionale. Le 5 février 2021, une demande concernant ce projet a été déposée auprès du CPI, mais jusque-là, aucune décision définitive n'a encore été prise.

Au sein de ce groupe de travail, né de l'initiative propre des acteurs, la LpB et ses quatre partenaires envisagent une mise en réseau et une coopération plus étroites dans le cadre de leurs ressources en personnel et moyens financiers.

- f) Organiser les évènements commémoratifs en collaboration avec l'ensemble des entités membres de la Grande Région, tel qu'il est prévu pour la séance commémorative du Landtag de Rhénanie-Palatinat qui se tiendra le 27 janvier 2022 à un haut-lieu historique de la Grande Région.

Au cas où l'évènement commémoratif du 22 janvier 2022 serait programmé au Mémorial du camp de concentration spécial SS de Hinzert, il faudrait impérativement tenir compte des aléas climatiques de la saison et prévoir des mesures en la matière. En raison de la pandémie, il se peut que le Centre de documentation

et de rencontres au Mémorial ne soit pas assez spacieux pour accueillir l'ensemble des participants de toutes les entités membres de la Grande Région. Il serait donc judicieux de considérer, le cas échéant, un déplacement sur Trèves, par exemple à la Maison Robert Schuman.

**6. Assurer la mobilité transfrontalière dans la Grande Région malgré la situation sanitaire (auteur : *Ministère de l'économie, des transports, de l'agriculture et de la viticulture (MWVLW)*)**

Les ministères de Rhénanie-Palatinat n'ont pas de commentaires sur cette recommandation.

**7. Sortir résolument la Grande Région de la crise sanitaire de la Covid-19 par une action commune et une coordination transfrontalière ! (auteur : *Ministère de l'économie, des transports, de l'agriculture et de la viticulture (MWVLW)*)**

Les ministères de Rhénanie-Palatinat n'ont pas de commentaires sur cette recommandation.